LE Pays de la Morue

II

Saint-Pierre et Miquelon. — C'est sous ce double nom qu'on désigne un très petit archipel français situé à 30 kilomètres environ de la côte méridionale de Terre-Neuve et dont voici un croquis. — C'est encore le « pays de la morue », sans compter que dans la Petite Miquelon il y a une belle rivière-frayère remplie de superbes saumons.

L'histoire de ces îles se confond avec celle de Terre-Neuve. Elles furent découvertes en même temps. Tous les navigateurs du XVIe siècle les connaissaient; mais c'était pour en éviter avec soin les rivages dangereux.

Cependant, vers 1604, des Basques s'y établirent et y firent des pêches fructueuses. Quand les Anglais s'aperçurent qu'elles pouvaient avoir quelque prix, ils eurent tôt fait d'en expulser les premiers occupants; et ce n'est qu'en 1763 que de nouveaux établissements français purent y être créés.

Le traité de Paris de cette même année en reconnut la souveraineté à la France. Mais de nouveau les Anglais s'en emparent en 1778, et les gardent cinq ans. Ils les rendent alors à la France qui les perd dix ans plus tard. Elles recouvrent la paix d'Amiens; mais n'est pour les perdre bientôt encore. L'Angleterre en chasse la population française et s'y établit pour ne les rendre qu'à la fin des guerres du premier Empire en 1814, à la paix générale. La France, en fait, n'y revint qu'en 1816. Elle accepta les conditions de n'y élever jamais aucune sorte de fortifications.

La petite île de Saint-Pierre, moins grande que les deux Miquelons et qui n'a que 26 kilomètres de tour avec une superficie d'à peine 2600 hectares, est cependant la plus importante de l'archipel. Sa population sédentaire ne dépasse pas 3 200 âmes; mais dans le temps de la pêche, c'est-à-dire du 15 mars au 15 novembre, cette population s'élève souvent à 15 000 habitants.

Cette île est toute hérissée de montagnes; elle est presque entièrement stérile. C'est un rocher noyé dans un épais brouillard. Le sol qui est à la base des monts est un lit de tourbe où poussent quelques malgrés sapins qui n'ont pas beaucoup plus de 2 mètres de hauteur et que les petits enfants de France trouveraient trop petits pour des « arbres de Noël ».

Dans les vallées étroites et peu étendues qui sont au pied des montagnes, il y a des étangs d'eau salée où pullulent des poissons de toutes les espèces. Parmi ces étangs on cite ceux du cap Noir, du Savoyard et du Boulaou. Plus haut, toujours entre les montagnes, il y a des étangs d'eau douce où foisonnent les truites et les anguilles.

Les côtes de Saint-Pierre sont presque inabordables. Il n'y a qu'une seule rade: celle de Saint-Pierre. Elle est très vaste; mais elle n'a de fond qu'à une grande distance. — A cause du brouillard qui enveloppe presque constamment tout l'archipel, le canon de Saint-Pierre tire constamment de demi-heure en demi-heure pour avertir les navires du large. C'est le « phare » de la baie. On ne le voit pas; mais on l'entend.

Il y a cinq îlots dans le voisinage: d'abord au Nord-Est celui du Grand-Colombier qui est presque inaccessible. C'est là que tous les ans, au mois de mai, des bandes innombrables d'oiseaux de mer viennent faire leurs nids dans les anfractuosités des rocs qui bordent la mer. Ces oiseaux sont attachés à cet îlot. Ils ne vont point s'établir sur aucun autre des îlots voisins. Il faut citer ensuite l'île aux Chiens qui a 4 000 mètres de tour et où nos pêcheurs ont trouvé de belles grèves pour le séchage de leurs poissons; l'île aux Vaisseaux, l'île aux Pigeons et l'île Massacre qui est en centre de la rade. Ces îlots sont à peu près déserts, ils ne comptent guère chacun qu'une centaine d'habitants, pêcheurs intrépides qui sont plus souvent dans leurs barques que dans des pauvres maisonnettes qu'ils ont élevées à terre.

Le climat de Saint-Pierre est très sain avec une température souvent rigoureuse. La neige commence à tomber en novembre et ne fond qu'en avril. Les orages y sont rares, mais on y voit très souvent les plus splendides aurores boréales. —

Tout ce qui est nécessaire à la vie des habitants, sauf le poisson, vient de France, surtout de Bordeaux et du Canada.

La petite ville de Saint-Pierre, capitale de tout l'archipel, est en face le port. Elle n'a qu'une rue longue d'environ un kilomètre. Toutes les maisons sont de bois et les quatre bâtiments principaux sont l'église, cathédrale dont Mgr Légasse, prélat apostolique, actuellement à Paris, est titulaire, l'hôpital, la résidence du gouverneur et l'Hôtel de Ville!...

Chaque île constitue une commune avec des conseillers municipaux et un Conseil général, qui, comme en France, siège deux fois par an.

Les Miquelons. — Ce sont deux massifs insulaires qui ont la forme d'un sabliier: La Grande Miquelon, au Nord, avec un village de même nom pour chef-lieu; et la Petite Miquelon appelée aussi Langlade, au Sud. Ces deux massifs sont réunis par un isthme de sable qui, à certains endroits, n'a pas 300 mètres de largeur. — En 1767, les deux Miquelons étaient séparées; mais il arriva qu'en 1781, elles se trouvèrent presque soudainement réunies; et nombre de marins s'en rapportant à leurs cartes et pensant avoir passage libre entre les deux îles allèrent s'échouer sur cette barre de sable. Cet isthme est du reste toujours « fertile en naufrages »: de 1816 à 1881 on en compta 263, c'est-à-dire plus de quatre par an.

La Petite Miquelon est moins aride que sa sœur: elle a quelques fermes, quelques villages, un peu de sol arable, un peu de bétail.

Les côtes des deux Miquelons sont moins sauvages que celles de Saint-Pierre: elles ont des estuaires assez profonds, des lagunes où les pêcheurs volontiers vont tendre leurs filets, jeter leurs lignes et abriter leurs embarcations.

Il y a des « bancs » de pêche à assez courte distance de tous ces rivages; et la valeur de la pêche est évaluée, bon an, mal an, à 32 000 ou 36 000 tonnes.

Le mouvement général du commerce de ce tout petit archipel, tant à l'importation qu'à l'exportation, représente un peu plus de 32 millions de francs.

Des nouvelles récentes de Terre-Neuve ont annoncé que, cette année, la pêche se présentait comme merveilleuse et que le poisson y atteignait déjà des prix plus élevés que ceux pratiqués depuis dix ans. Bonne chance donc à nos pêcheurs bretons! A Dieu-vat!

A. P-B.

ÇA & LA

Morts d'hier

M. Emile de Musset, 84 ans, à Paris. — M. le comte Raoul de Pina, représentant du duc d'Orléans dans l'arrondissement de Condom, 70 ans, au château d'Ansac (Gers). — M. Félix Pauly, vice-consul, 78 ans, à Châtillon-sous-Bagneux. — M. Ernest Montagdon, conseiller général de la Creuse, maire de La Souterraine. — M. le lieutenant général Ivanoff, gouverneur général du Turkestan.

Noces d'or des professorat

Mercredi 1er juin, grande réunion au Petit Séminaire de Doret (Haute-Vienne): on fêtait les noces d'or sacerdotales et professorales de M. le chanoine Sabeaud, professeur de mathématiques dans cette institution depuis l'année 1854, et toujours fidèle à son poste.

Mgr Rougerie, évêque de Pamiers, ancien professeur au Doret, présidait les fêtes jubilaires qui était aussi la réunion annuelle des anciens élèves.

Avec l'assentiment de Mgr l'évêque de Limoges, Mgr Rougerie a nommé M. le chanoine Sabeaud vicaire général honoraire de Pamiers.

La « Femme contemporaine »

M. l'abbé Lagardère, son directeur, a reçu de S. Em. le cardinal secrétaire d'Etat une lettre fort élogieuse où il est dit:

« Sa Sainteté s'est réjouie des bons résultats de votre activité, et bien volontiers a donné la bénédiction apostolique à vous-même, aux rédacteurs, aux collaborateurs et aux lecteurs de votre revue. Elle lui a souhaité, avec un avenir prospère, l'insigne mérite de promouvoir dans le monde féminin l'esprit de piété chrétienne et la connaissance des devoirs religieux. »

——— Un décret présidentiel agrée la nomination de M. l'abbé Pousquet, curé de Cigal, à la cure de Vallerangue (Gard).

——— M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, est rentré à Paris.

——— Les communications télégraphiques sont maintenant établies entre le Caire et l'Abyssinie par l'Erythrée et le Soudan. La ligne s'étend jusqu'à Addis-Abeba.

AU « SILLON »

Nous apprenons par un de nos correspondants qu'un grand Congrès du *Sillon*, organisé par le *Sillon Algérien*, vient de se tenir à Alger, sous la présidence de M. Marc Sangnier. 2 000 personnes assistaient à la réunion publique et contradictoire d'ouverture du Congrès. Après la conférence de M. Marc Sangnier sur le catholicisme et la démocratie, un certain nombre de contradicteurs prirent la parole, et la réunion se termina par le vote de l'ordre du jour de *Sillon* à une immense majorité.

S. G. l'archevêque d'Alger avait tenu à affirmer toute sa sympathie aux membres du *Sillon* et à leur donner tous ses encouragements.

De nouvelles réunions doivent avoir lieu ces jours-ci à Alger et à Oran.

La guerre russo-japonaise

Erreurs de noms Confusion

Quand donc nous viendra-t-il du théâtre de la guerre des informations claires et nettes? Quand donc cessera cette confusion perpétuelle des noms propres qui sont d'orthographe si peu fixe?

La dépêche japonaise venue hier, en passant par Rome, témoigne une fois de plus de cette confusion.

Elle dit que « Kouropatkine a été battu par Kouroki près de Sou-men-tsé et que les Russes ont abandonné toutes leurs positions à l'est d'Hai-Tcheng. »

D'abord, c'est invraisemblable. Ensuite il y a plus de huit jours que le général Kouropatkine a, dans un télégramme officiel, annoncé une escarmouche à Sai-ma-tsé et une autre à Hai-Tcheng.

Or, les deux localités sont à 150 kilomètres l'une de l'autre. — Hai-Tcheng est à 50 kilomètres au sud de Liao-Yang, et Sai-ma-tsé, dont la dépêche romaine fait Sou-men-tsé est au nord-est de Feng-Hoang-Tcheng.

On sait officiellement, d'autre part, que Kouropatkine n'a pas quitté Liao-Yang et qu'il n'a aucune intention d'en partir.

Une fois de plus, disons donc qu'il est sage de n'admettre comme véridiques que les dépêches officielles russes. La Russie a cent fois prouvé que si elle ne communique pas toutes ses dépêches — ce qui serait une maladresse, surtout quand il s'agit de mouvements de troupe, — elle ne cherche pas plus à dissimuler ses échecs qu'à enfler ses succès.

Maintenant, remettons les choses au point, au risque de répéter des dépêches déjà publiées:

Il y a eu le 27 mai un vif engagement à Sai-ma-tsé à 50 kilomètres au nord de Feng-Hoang-Tcheng. Le combat commença à l'aube et ne se termina que le 30 au point de jour. Ce ne fut pas une bataille, mais une série de successifs engagements. Les pertes ont été considérables de part et d'autre. Les Russes se sont replies sur Sai-ma-tsé. Des détachements japonais les ont poursuivis, mais de loin et avec beaucoup de prudence.

Un peu auparavant, les Japonais avaient préparé une embuscade où ils espéraient attirer un régiment russe. Elle aboutit à blesser trois soldats russes et à faire un prisonnier qui, ayant eu son cheval tué sous lui, eut le temps d'enterrer son fusil avant d'être pris. Le prisonnier, peu après, s'évada, déterra son fusil et rejoignit son régiment.

Enfin, on annonce qu'un autre engagement très vif a eu lieu entre Vafangtien et Vafanghou le long du chemin de fer. Là, les Japonais ont subi des pertes sensibles; un de leurs escadrons aurait été à peu près anéanti, mais l'arrivée d'une forte troupe d'infanterie força les Russes à se replier sur Vafanghou.

Ces détails, officiels, répétons-le, et déjà signalés, confirment ce qui est dit plus haut à propos de la dépêche venue *viâ* Rome; à savoir qu'il y a eu toute une série d'engagements au nord-est de Feng-Hoang-Tcheng; que suivant leur tactique ordinaire les Cosaques harcèlent les Japonais, les attaquent, leur font tout le mal qu'ils peuvent et se retirent. C'est la façon habituelle de se battre chez les Cosaques.

Mais la grande victoire annoncée par la dépêche venue *viâ* Rome n'était qu'un « bluff » de plus. C'est ainsi une tradition chez les Japonais.

A Port-Arthur

L'amiral Alexeieff a adressé le 31 mai un télégramme à l'empereur où il dit:

« Les contre-amiraux Vithoft et Gregorowitch rapportent que jusqu'au 28 mai on a fait sauter dans la rade de nombreuses mines japonaises; qu'évidemment les Japonais ont remplacé les brûlots par des mines de barrage qu'ils posent à l'aide de bateaux à vapeur de commerce. »

C'est au cours de cette opération que les Japonais ont perdu deux contre-torpilleurs et deux canonnières. Ils n'ont pas cherché à la mer.

Ces quatre bâtiments ont été coulés par des obus des batteries russes.

Cosaques et Japonais

L'envoyé spécial de l'*Echo de Paris* à Saint-Pétersbourg lui télégraphie:

Saint-Pétersbourg, 1e juin. — Trois faits ont une certaine sensation dans les milieux militaires:

1° L'escarmouche au nord-est de Feng-Hoang-Tcheng, entre Kouan-Tien-Sien et Amiamino et les Japonais ont eu trois bataillons engagés et une batterie, est considérée comme une preuve que les Japonais cherchent à donner à Kouropatkine l'impression qu'ils tournent son aile gauche afin de barrer une marche possible des forces russes sur Port-Arthur.

En suivant la nouvelle route de Feng-Hoang-Tcheng à Amiamino, les Japonais cherchent à atteindre la grande route mandarine qui conduit à Mukden.

Leurs têtes de colonnes sont actuellement à environ 110 kilomètres au nord-est de Feng-Hoang-Tcheng, presque à hauteur de Moukden et à 150 kilomètres à l'ouest de cette ville.

2° L'apparition des Russes sur les derrières de l'armée de Kouroki au sud-ouest de Kao-Li-Meng, sur la route entre le Yalou et Feng-Hoang-Tcheng. Si la nouvelle est exacte, le général Kouroki va se trouver dans une situation délicate avec ses communications coupées.

3° L'affaire de Vafanghou où les Cosaques et les Japonais se rencontrèrent démontre qu'une assez forte colonne russe se trouve à 60 kilomètres de Kie-Tchéou.

Le combat de Vafanghou est intéressant en ce qu'il montre l'audace des Cosaques se ruant à coups de lance sur un escadron japonais qu'il surprend et met hors de combat.

Les nouvelles contenues dans ce télégramme sont la confirmation de celles relevées plus haut. Et il reste acquis que les pertes des Japonais, en ces divers engagements, furent considérables: un de leurs escadrons fut presque entièrement détruit dans un combat corps à corps, et un autre escadron, venu au secours du premier, subit aussi des pertes sérieuses.

Soldats russes tirant un canon sur les hauteurs de Port-Arthur

Bruit de bataille près de Port-Arthur

Les Russes ont trois lignes de défense « avancée » au nord de Port-Arthur. Ils ne les cèdent que lentement. C'est la tactique qui réussit à Belfort au colonel Denfert. Avant de se jeter sur Port-Arthur, les Japonais devront emporter ces trois lignes. Et on peut être assuré qu'il y aura des flots de sang répandu.

De Chefou, un télégramme du 1er juin (origine chinoise) parle d'une bataille à 11 kilomètres de la place. Ce bruit n'est pas confirmé.

Mlle Makaroff

L'impératrice Alexandra vient d'écrire une lettre charmante à Mlle Makaroff pour lui annoncer qu'elle l'a nommée demoiselle d'honneur. L'impératrice s'attache à la consoler de son deuil si cruel en lui disant qu'elle s'y associe, et elle exprime l'espérance que ses sympathies et celles de toute la famille impériale adoucirent peut-être, dans une faible mesure, l'intensité de sa légitime douleur.

Mlle Makaroff a 18 ans. On dit qu'elle est une des plus jolies femmes de la cour.

— Du *Daily Express*: Son correspondant de Chefou lui mande le 1er juin:

« On s'attend à ce que la marche des Japonais sur Port-Arthur commence demain 2 juin. Les éclaireurs japonais sont en contact avec les avant-postes russes au nord de la forteresse. On croit que la 3e armée japonaise débarquera dans la baie des Pigeons.

Du *Daily Chronicle*. — Une dépêche de Tokio lui annonce que le fils du général Nogi a été tué à la bataille de Kin-Tchéou.

— Niou-Tchouang, 1er juin. — 200 jonques chinoises chargées de légumes secs et de grains ont été saboteées par l'intendance russe et envoyées à Liao-Yang.

CONSTITUTION DE RETRAITES

par l'Assurance sur la Vie

Tout serviteur de l'Etat acquiert des droits à la retraite moyennant des retenues pratiquées sur son traitement, et cette retraite est considérée par tous comme un inappréciable avantage inhérent aux seules fonctions publiques.

Chacun cependant, grâce à l'assurance sur la vie, peut se la procurer.

En effet, en échange d'une prime modique, La Nationale prend l'engagement de servir à une époque déterminée une rente viagère ou un capital au contractant.

Sous cette forme, la retraite est plus complète que les pensions accordées par l'Etat et peut être appropriée aux ressources et à la situation de chacun.

Elle peut, en outre, être constituée sur deux têtes.

La Nationale, dont le siège est à Paris, *2, rue Pillet-Will, et 17, rue Laffitte*, et qui a des agents dans tous les arrondissements de France, tient d'ailleurs *gratuitement* et *confidentiellement* à la disposition des intéressés tous les renseignements nécessaires.

— Du *Times* (via Chefou). — Les Japonais n'ont occupé Delny que trente heures après que la garnison russe en fut partie.

— Suivant des Chinois venant de Ta-Kou-Chan, les troupes japonaises débarquées à Ta-Kou-Chan pendant le mois de mai ont détaché de 6 à 60 000 hommes sur Feng-Hoang-Tcheng, où des renforts ont été également envoyés de divers autres points.

— D'après une dépêche de Bruxelles au *Daily Telegraph*, en date du 1er juin, le prince Ourousoff, grand écuyer de l'empereur Nicolas II, qui vient de passer quinze jours à Paris, où il avait été envoyé en mission, aurait remis à M. Loubet une lettre autographe du Tsar.

— Le prince Khilkoff, ministre des voies de communication, va faire installer le télégraphe sans fil à travers le lac Baïkal aux stations de Baïkal et de Tchanchou.

— De nouvelles bandes de Keunghouses apparaissent en Mongolie.

— D'après une dépêche de Changhaï, une quinzaine de grands transports japonais portant, on le croit, plus d'une division, ont été aperçus hier au large de la côte ouest de Corée. L'objectif de ces transports paraissait être l'embouchure du Yalou.

L'INQUISITION PROTESTANTE

De l'Inquisition telle qu'elle fonctionne aux pays catholiques, M. l'abbé Gaffre passe aujourd'hui à l'Inquisition telle qu'elle fonctionne dans les pays protestants.

Le conférencier étudie d'abord les pays du Nord. Pour eux, Luther rédigea en 1525 un formulaire pour contraindre « les sujets à obéir en tout aux autorités ». Puis en octobre 1526, sur l'ordre de Jean de Saxe, François Lombart d'Avignon rédigea le code de l'Inquisition réformée. Ce code abolissait la messe, les pèlerinages, les fêtes, ordonnait de détruire les reliques et les oratoires, de broyer les statues et les images.

Devant la résistance de peuple, Luther engage le prince à user de la force afin de contraindre les paysans à vivre « comme les pourceaux qu'ils sont ».

Jamais Torquemada n'a dicté une sentence laissant percer le moindre sentiment de haine; pour Luther, il « faut assassiner l'empereur loup enragé, le Pape âne-dieu... » Il souhaite de bon cœur que tous les catholiques « soient brûlés par la foudre, que tous les maux, la peste, la rage fondent sur eux ».

Enfin, ce fils de paysan fait égorger 13 000 paysans qu'il a conduits à la révolte et se glorifie ensuite d'avoir fait verser « ce sang par ordre de Dieu ».

Si odieuse que fut l'Inquisition dans les pays du Nord-Est, elle se surpassa à Genève. Là ce pays, le grand inquisiteur fut Calvin. A propos de cette conférence, le journal protestant le *Signal* avait annoncé: On y débitera du Servet en tranches. Le conférencier parle de Servet pour dire seulement qu'il n'en parlerait point, les victimes étant assez nombreuses pour que son choix soit facile.

Philippe Berthelier avait délivré Genève de la domination des ducs de Savoie, mais avait payé en travers de sa tête. Ses deux fils ne voulurent pas davantage supporter l'abominable tyrannie de Calvin qui allait jusqu'à réglementer la manière de s'habiller et de se faire couper les cheveux. L'un d'eux fut pris avec trois de ses amis qui furent torturés et livrés ensuite aux bourreaux après que la douleur leur eut arraché le nom de leurs complices. Berthelier fut torturé également mais sans succès. Alors on fit venir sa vieille mère qui déjà avait vu rouler sanglante la tête de son mari et on lui assura que si elle parvenait à faire parler son fils, son dernier aurait la vie sauve. Berthelier céda aux larmes de sa mère, parla et aussitôt fut mis à mort.

Le 13 août 1555 sur le registre du Conseil de Genève on inscrivait d'après les ordres de Calvin, deux nouveaux bourgeois: Colladon, conseiller intime de Calvin, et gratuitement le bourreau qui avait gagné sa noblesse en exécutant *sa mère*.

Que MM. les protestants apportent donc de tels exemples de la tyrannie des Ximénès et des Torquemada!

POUR LA LIBERTÉ

Les anciens élèves des Frères de la région du Sud-Est, réunis à Marseille en assemblée amicale, ont adressé au Sénat leur protestation énergique contre les dispositions du projet en délibération faisant disparaître la liberté du père de famille des classes ouvrières.

Ils protestent contre les bases financières du rapport Buisson qui, en réalité, élèvent de cinq ou six fois plus dans la plupart des départements du Midi.

Ils demandent le rejet absolu du projet voté par la Chambre et s'associent aux hommages rendus sur tout le territoire aux Sœurs et aux Frères créateurs de l'enseignement populaire en France.

LES LIQUIDATIONS

On sait qu'un jugement ne peut être exécuté que par les porteurs de la grosse.

« La grosse » n'est autre chose qu'une expédition « grossoyée et revêtue de la formule exécutoire: *... La président de la République française mande et ordonne* », etc.

Il n'y a qu'une « grosse ». Or les liquidateurs seraient voulu pouvoir mettre la main sur toutes les maisons d'écoles d'un seul coup.

Pour cela ils eurent en l'idée géniale de faire autant de copies de la grosse qu'il y avait de propriétaires d'école.

Mais si cette idée était géniale, elle n'était pas du tout juridique.

Le président de tribunal de Vannes refusa de se prêter à cette supercherie, et hier la Cour de Rennes a repoussé, à son tour, les prétentions des liquidateurs.

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE

Le tribunal correctionnel de Montpellier a rendu, hier, son jugement dans l'affaire de l'école libre de jeunes filles de Pont-Evêque mise en défaut le 8 mai dernier.

Conformément aux conclusions de la défense, le tribunal déclare que rien n'interdit à des laïques d'ouvrir une école, bien qu'il y ait passé elles une religieuse sécularisée. Mlle Veyrac, et que, au surplus, la directrice et les professeurs pouvaient, fort, bien ignorer que cette jeune fille eût appartenu à une Congrégation; qu'il tout démontré, au contraire, que cette dernière avait cessé d'appartenir à la Congrégation.

En conséquence, le tribunal déclare toutes les prévenues acquittées, y compris le propriétaire de l'immeuble.

Le tribunal s'est occupé ensuite de l'affaire concernant l'école libre de Montbazin. Il a mis d'abord hors de cause M. Gervais, notaire, propriétaire de l'local; mais il a retenu, en cette qualité, sa femme, Augustine Gervais, en même temps directrice de l'école, Mlles Paris, Méplat et Castagné, et, décidant que celles qui avaient appartenu à la Congrégation avaient continué à mener la vie en commun, il condamne Mme Gervais à 25 francs d'amende et les quatre autres prévenues, chacune à 15 francs. Il ordonne enfin la fermeture de l'école.

LE COMMANDANT GOURAUD

Dans la liste des promotions dans la Légion d'honneur qui viennent d'avoir lieu, au titre des expéditions étrangères, figure le nom du commandant Gouraud, du régiment d'infanterie indigène du Congo.

Le commandant Gouraud, fils du très distingué médecin en chef de l'hôpital de la Charité, à Paris, et frère de M. l'abbé Gouraud, vicaire à Saint-Pierre du Gros-Caillou, n'est âgé que de 37 ans et a déjà des états de service exceptionnels.

Voici en quels termes le décret de promotion est rédigé en ce qui le concerne:

Régiment d'infanterie indigène du Congo. Gouraud, chef de bataillon, quinze ans de services, 8 campagnes, 2 blessures, 1 citation. Chevalier du 13 octobre 1898. Services exceptionnels au Soudan où, dans le commandement du 3e territoire militaire à Zinder, il a fait preuve des plus belles qualités de l'officier colonial, tant comme militaire que comme administrateur. A personnellement dirigé les opérations de pacification dans l'est de son territoire; s'est particulièrement distingué au combat de Zangabéé, a donné au combat de Gaïma contre les Touareg une nouvelle preuve de son habileté manœuvrière, de sa hardiesse, de son sangfroid et de la justesse de son coup d'œil.

GUERRE & MARINE

LES EXPÉDITIONS LOINTAINES

La Légion d'honneur

L'*Officiel* publie la liste suivante de promotions faites dans la Légion d'honneur, au titre des expéditions lointaines. Sont nommés:

Officiers, le chef de bataillon Gouraud et le capitaine Fouqué, régiment d'infanterie indigène du Congo; les chefs de bataillon Lyautey, Millet, au Levasseur, au ministère de la Guerre; Millet, au 5e régiment; Rostel et Lewerière, au 1er régiment; le lieutenant-colonel Lebre, au 6e d'infanterie coloniale; le capitaine Garnier, au 2e d'infanterie coloniale; le colonel Gaudérier, au 2e régiment mixte colonial; le chef d'escadron Card, au 1er régiment d'artillerie coloniale; le colonel Gouella, à la direction centrale de l'artillerie navale au ministère; le capitaine Gambier, à la direction de l'artillerie à Toulon; le médecin-major Bonnet-Maneval, au 6e régiment d'infanterie coloniale.

Chevaliers, les capitaines Dubain, du 1er régiment d'infanterie; Cierin, du 21e; Arnaud, du 2e bataillon de chasseurs à pied; Arpel, du bataillon étranger de Madagascar; Rose-Langlade, du 4e d'artillerie; Bucarre, de l'infanterie coloniale; de l'infanterie; Lanzen, de l'infanterie coloniale, à l'état-major du 13e corps; Desportes, de l'infanterie coloniale, en Afrique occidentale française; Perret, du 2e d'infanterie coloniale; Bandot, du 3e d'infanterie coloniale; Quinet, du 3e d'infanterie coloniale; Philippe, du 6e d'infanterie coloniale; Cagniot, Cantet, Joly, du 6e d'infanterie coloniale; Regnard, du 1er d'infanterie coloniale; Petitdemange, du 8e d'infanterie coloniale; Valiod, du 10e d'infanterie coloniale; Cairvin, du 2e d'infanterie coloniale; Dormoy, du 2e d'artillerie coloniale; Marot, du 3e d'artillerie; Bouchinkoff; Rigaud, du 1er bataillon étranger; Bouchinkoff; Rigaud, du 1er bataillon étranger; Bouchinkoff; Rigaud, du 1er bataillon étranger